

Voyager à vélo

Vous voilà à deux coups de pédales de partir sur l'un de nos voyages à vélo !

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations relatives à la location des vélos (uniquement pour les personnes ayant loué les vélos avec Chamina Voyages).

1. LES VÉLOS

a. Vélos de location (en cas de location avec Chamina Voyages)

Sur Jersey :

Les vélos VTC mis à disposition sont de marque Raleigh ou Pioneer (ou de marque/modèle équivalent)



Les vélos à Assistance électrique mis à disposition sont de marque Raleigh ou Lapierre (ou de marque/modèle équivalent)



Sur Guernesey et Sark :

Les vélos VTC mis à disposition sont de marque Raleigh (ou de marque/modèle équivalent)



Les vélos à Assistance électrique mis à disposition sont de marque Raleigh (ou de marque/modèle équivalent)



b. Accessoires complémentaires

Chaque vélo de location est fourni avec un casque, un anti-vol, un kit de réparation, une sacoche pour porte-bagage ou un panier de guidon ou un porte bagage avec tendeurs de fixation. En supplément, est fourni un porte-téléphone par dossier d'inscription (1 porte-téléphone pour 1 à 6 vélos loués, sauf sur Sark, pas de porte-téléphone).

c. Comment se passe la livraison des vélos ?

Les vélos de location sont livrés directement à vos hôtels avant votre arrivée et sont préréglés selon les informations que vous nous avez fourni à l'inscription (taille). En cas de besoin d'ajustement, vous devez aller chez nos loueurs ; les coordonnées de nos partenaires sont sur vos documents de voyage.

En fin de séjour, il vous suffit de laisser les vélos à votre hébergement, à l'endroit indiqué par l'accueil de l'hôtel.

Sauf, Sur Sark, les vélos sont à récupérer et à ramener directement chez le loueur.

d. Est-ce que je peux utiliser mon vélo personnel ?

Oui. Pour réaliser ce voyage, nous conseillons un vélo de type VTC (vélo tout chemin), équipé de pneus suffisamment solides pour résister aux crevaisons mais sans véritable crampon afin de permettre un parcours routier sans effort excessif. Parcours réalisable avec un vélo de route également.

Attention, **les vélos électriques avec batterie fixe (non amovible) ne sont pas acceptés**. En effet, les compagnies maritimes ne les acceptent pas à bord et certains hébergements ne possèdent pas de local avec prise de courant (impossibilité de recharger les batteries non amovibles).

Si vous réalisez ce voyage avec votre propre vélo, vous ne pourrez pas l'embarquer sur Sark (la compagnie de bateau n'accepte aucun vélo à son bord). Vous devrez donc en louer un sur place).

2. HÉBERGEMENT

a. Où garer mon vélo ?

Chaque hébergement a son propre fonctionnement. Nous vous conseillons de **vous renseigner auprès de l'accueil de votre hébergement**, à votre arrivée, pour connaître leur fonctionnement et recommandations. La plupart d'entre eux dispose d'un petit local dédié, mais ce n'est pas systématique. Parfois une cour, un garage ... Nous vous transmettons également dans un second document toutes nos recommandations pour bien garer votre vélo. **Attention, les vélos ne sont pas autorisés en chambre.**

b. Comment recharger la batterie de mon vélo électrique ?

Si vous utilisez un vélo électrique, **vous pourrez recharger aisément la batterie dans votre chambre**. Temps de charge moyen des batteries : de 2 à 6 heures. **Ne laissez jamais tomber une batterie (le cas échéant, prévenir immédiatement le loueur).**

3. SÉCURITÉ ET ASSURANCE

Nous joignons à votre dossier de voyage des recommandations pour bien garer votre vélo. **Si après lecture de ce document, il vous reste encore quelques questions, vous pouvez contacter [notre équipe](#).**

a. Que faire en cas de crevaison ?

Vous serez équipé d'un kit de réparation pour réparer les petites crevaisons en toute autonomie.

b. Que faire en cas de panne plus importante ?

Pour un problème plus important, **nos partenaires loueurs seront à votre disposition pour vous aider**. Il vous faudra appeler les numéros utiles indiqués sur votre documentation de voyage.

En fonction de la situation, soit votre vélo sera réparé, soit vous en aurez un de remplacement.

c. Que faire en cas de vol ?

Si vous suivez toutes nos recommandations pour bien garer votre vélo, il y a peu de chance pour que vous vous le fassiez voler.

Si toutefois, cela vous arrive, il faudra **nous prévenir immédiatement, ainsi que votre loueur**. Tous les numéros de contact sont indiqués dans votre documentation de voyage.

d. Est-ce que mon vélo est assuré ?

Il n'existe pas encore aujourd'hui d'assurance pour les vélos de location. Pour éviter tout problème, nous mettons à votre disposition un guide pour bien sécuriser votre vélo. En le respectant, et en conduisant prudemment, votre séjour devrait se passer tout à fait sereinement.

Notre assurance Tranquillité proposée en option ne couvre pas votre location de vélo.

Votre assurance, via votre contrat d'habitation, peut couvrir votre location de vélo. Nous vous invitons à vous renseigner auprès d'elle.

e. Est-ce qu'une caution est demandée ?

Selon le loueur, il est possible qu'il vous demande une caution (emprunte sur CB). En cas de vols ou dommages, il se réserve le droit de prélever la caution.

GUIDE RAPIDE D'UTILISATION DES VÉLOS ELECTRIQUES :

Mise en marche

Appuyez sur le bouton « ON » situé en haut du panneau de commande, sur le guidon gauche. Cela activera l'écran situé au centre du guidon. Vous y trouverez des informations sur votre niveau d'assistance, l'état de la batterie et la distance parcourue.

Modes de conduite

Pour passer d'un mode à l'autre, appuyez une fois sur les boutons « + » et « - » de l'unité de commande située sur le guidon. Faites défiler les modes « ECO », « TOUR », « SPORT » et « TURBO » jusqu'à atteindre le niveau souhaité.

Le mode « ECO » offre le niveau d'assistance le plus faible, tandis que le mode « TURBO » offre le niveau le plus élevé.

Les vélos électriques ont une autonomie d'environ 70 km selon les modes utilisés (nombre maximal de kilomètres que vous pouvez parcourir avant que la batterie ne soit vide).

Nous vous recommandons d'utiliser le mode « ECO » sur terrain plat et le mode « TURBO » dans les grandes côtes. Mais il est impératif d'alterner les modes pour économiser la batterie et de ne pas rester sur le mode « TURBO ».

Le « MODE MARCHE » vous aide lorsque vous poussez le vélo. Pour l'activer, maintenez enfoncé le bouton « WALK » situé en haut de l'écran.

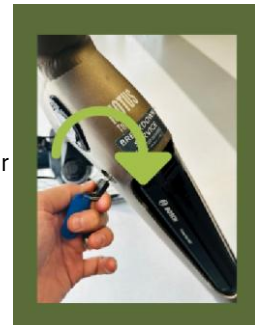
Les ÉCLAIRAGES peuvent être allumés ou éteints en maintenant enfoncée la commande « + ». Ils s'allument automatiquement lorsque vous mettez le vélo en marche.

GUIDE DE RECHARGE DES VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE À JERSEY

1.



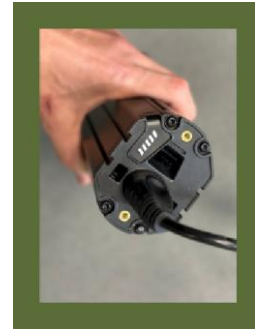
- Retirez le cache de protection situé sur le tube diagonal en appuyant sur le bouton de déverrouillage
- Insérez la clé dans la serrure, tournez-la pour libérer la batterie.
- La batterie peut alors être facilement retirée à la main



2.



- Appuyez sur le bouton de déverrouillage situé sur le dessus de la batterie pour la retirer du cadre
- Une fois retirée, insérez la tête du chargeur dans la prise de charge de la batterie



3.



Remise en place de la batterie :

- Une fois la batterie complètement chargée (cela peut prendre jusqu'à 4 heures si la batterie était complètement déchargée), réinsérez-la dans le vélo. Vous devrez tourner la clé pour déverrouiller le mécanisme de verrouillage afin que la batterie s'enclenche correctement

Matériel : un sac d'accessoires complémentaire vous est fourni ; le demander au personnel de l'hôtel. Celui-ci contient notamment les clés pour déverrouiller la batterie de vos vélos.

Au plaisir de vous accompagner dans l'organisation de ce beau séjour,

L'équipe Chamina Voyages